

27 déc 2018 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 27 décembre 2018

Transfert de membres du personnel du SPF Finances au gouvernement de la Région flamande

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel et du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif au transfert de membres du personnel du SPF Finances au gouvernement de la Région flamande.

Comme le prévoit la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des communautés et des régions, la Région Flamande a décidé d'assurer elle-même, à partir du 1er janvier 2019, le service de la taxe sur les jeux et paris, de la taxe sur les appareils automatiques de divertissement et de la taxe d'ouverture sur les débits de boissons. La Région a également décidé de reprendre le personnel concerné du SPF Finances.

Le projet règle le transfert des membres du personnel de l'Administration générale des Douanes et Accises, de l'Administration générale de la Fiscalité, de l'Administration générale de la Perception et du Recouvrement et du Service d'encadrement Expertise et Support stratégiques du SPF Finances vers le gouvernement de la Région flamande.

Le projet d'arrêté royal peut être soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel
rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et
ministre de la Coopération au développement
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00
<https://www.decroo.belgium.be>

Tom Meulenbergs
Porte-parole
+32 473 73 33 12
tom.meulenbergs@decroo.fed.be